

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Harzlöser PUAG

Composant(s) déterminant la classification de danger

hydroxyde de potassium

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange

Nettoyage des surfaces

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

PUAG AG
Oberebenestr. 51
CHE-5620 Bremgarten AG, Aargau

Producteur

F.W.Klever
Hauptstraße 20
D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10
Télécopie + 49 (0) 8744 96 99 96
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

Service responsable de l'information:

Qualitätssicherung

Téléphone +49 (0) 8744 96 99 80

E-mail (personne compétente):

info@ballistol.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nur für Anrufe aus der Schweiz! Tox Info Suisse 145 +41 44 251 5151

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement Procédure de classification
(CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2, H315

Eye Dam. 1, H318

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger
hydroxyde de potassium

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

Pictogrammes des risques



GHS05

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Portez des gants de protection//protection oculaire.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans le recyclage.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Le produit ne contient aucune substance figurant sur la liste candidate établie conformément à l'art. 59 (1).

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation ou d'altération du système endocrinien selon les critères du règlement délégué (UE) 2017/2100 ou du règlement (UE) 2018/605.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n°CAS	n°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL / M/ ATE
1310-58-3	215-181-3	hydroxyde de potassium	< 4 pds %	Acute Tox. 4 ; H302 Skin Corr. 1A; H314	Skin Corr. 1A;H314: C>=5% Skin Corr. 1B;H314: 2%<=C<5% Skin Irrit. 2;H315: 0.5%<=C<2% Eye Irrit. 2;H319: 0.5%<=C<2%

Remarque

Contient <5% en% des amphotériques et des agents de surface non ioniques et seLS NTA

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologue.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitements symptomatiques.

Ingestion: endoscopie précoce pour évaluer éventuellement se produire de lésions des muqueuses dans l'œsophage et l'estomac. Si nécessaire. Extraction de la substance résiduelle reste.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Aucune donnée disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Produit est incombustible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

Pour le nettoyage

Diluer avec beaucoup d'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Le produit n'est pas:

Combustible

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Éviter de:

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Classe de stockage

12 liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:

Aliments pour humains et animaux

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Stocker à une température comprise entre 0 et 30 °C (au maximum 50 °C).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	Court terme(mg/m ³) 2 (1)(2) (1) Additional indication "M" means that irritation occurs when the exposure exceeds the limit value or there is a risk of acute poisoning. The work process must be designed in such a way that the exposure never exceeds the limit value. For evaluation, the sampled period should be as short as possible. However, the sampled period shall be long enough to perform a reliable measurement. The measured result shall be related to the considered period. (2) 15 minutes average (BE)
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	2 inhalable aerosol [mg/m ³] (CH)
1310-58-3	215-181-3	Potassium hydroxide	Court terme(mg/m ³) 2 (F)

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Si besoin: lunettes de protection

Protection des mains

gants (résistants aux lessives alcalines)

Les temps indiqués sont des valeurs indicatives issues de mesures effectuées à 22°C et en contact permanent. Des températures plus élevées dues à des substances chauffées, à la chaleur corporelle, etc. et une diminution de l'épaisseur effective de la couche due à l'étiènement peuvent entraîner une réduction considérable du temps de pénétration. En cas de doute, consulter le fabricant.

Porter des gants de protection appropriés. Fabrication de gants recommandée : EN ISO 374. Matériau approprié : NBR (Nitrilekautschuk). Temps de rupture >480 min (épaisseur du matériau des gants : 0,4mm).

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire

Lors de l'application adéquate non nécessairement

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

visqueux

Couleur

brunâtre

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

Odeur

odeur spécifique au produit

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	dans l'état fourni env. 13 (20°C)		
Viscosité	(cinématique) env. 13 mm ² /s (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible en toutes proportions
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	1.055 g/cm ³ (20°C) pression 1013 mbar		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.
Temp > 50°C

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

Indications diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	> 15000 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë			There are no relevant ingredients in the mixture.
Toxicité inhalatrice aiguë			There are no relevant ingredients in the mixture.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test cutané in vitro

Résultat	Méthode	
Determination of in vitro corrosion in human three-dimensional skin models according to OECD 431:2016 is negative. No experimental evidence of genotoxicity in vivo available. (Micronucleus test negative).	OCDE 431	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
fortement irritant.		

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

The mixture is not classified in sensitization of the skin.

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
			There are no relevant ingredients in the mixture.

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Mutagénicité in vitro/génotoxicité		Based on the available data, the classification criteria are not met	

Cancerogénité

Données d'animaux			
Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Cancerogénité		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction

Données d'animaux			
Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Toxicité pour la reproduction		CAS 10043-35-3 : There is evidence of fertile (teratogenic) effect (ECHA)	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Autres informations

Based on the available data, the classification criteria are not met

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Autres informations

There are no relevant ingredients in the mixture.

Danger par aspiration

Remarque

The mixture is not classified as aspiration hazard.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Pas d'indication expérimentale disponible sur la génotoxicité in vitro (test d'Ames : négatif).
Determination of in vitro corrosion on human three-dimensional skin models according to OECD 431:2016 is negative.

Pas d'indication expérimentale disponible sur la génotoxicité in vivo (test du micronoyau : négatif).
Il n'y a aucun risque en utilisation normale.

Le produit doit être manipulé avec la prudence habituelle avec des produits chimiques

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson	CL50: > 5000 mg/L Espèce <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel) Durée du test 96 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aigüe (à court terme) pour les crustacés	EC50 > 1500 mg/L Espèce <i>Daphnia magna</i> (puce d'eau géante) Durée du test 48 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aigüe (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 > 1000 mg/L Espèce <i>Selenastrum capricornutum</i> Durée du test 72 h		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	EC50 > 10000 mg/L Espèce nitrifying baktériumok Durée du test 4 h		

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation			Les tensioactifs contenus dans le produit sont conformes aux critères de biodégradabilité comme dans le règlement (CE) no. 648/2004 de jeu pour les détergents Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

Estimation/classification

Ce surfactant respecte le critère de biodégradabilité tel que stipulé dans le règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature. Le comportement du produit dans les stations d'épuration n'a pas été testé. Les informations ont pour base les données de la littérature.

L'écotoxicité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature. lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Recycler les emballages des marchandises selon le système allemand DSD (Duales System Deutschland).

Remarque

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives. Elimination des déchets selon les dispositions officielles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Modes de transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Harzlöser PUAG

Date d'édition 06.11.2023
Date d'exécution 06.11.2023
Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Les informations de cette fiche de données technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juri

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.